

# FICHE D'INSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

## NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

**Mardi et Vendredi de 15H à 16H30**

### ENFANT

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Classe à la rentrée : \_\_\_\_\_

### TUTEUR LEGAL

Nom et prénom du père : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de la mère : \_\_\_\_\_

Adresse du père : \_\_\_\_\_

Adresse de la mère : \_\_\_\_\_

Tél domicile : \_\_\_\_\_

Tél domicile : \_\_\_\_\_

Tél portable : \_\_\_\_\_

Tél portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

### AUTORISATION DE SORTIE

Le mode de prise en charge de l'enfant est à préciser sur la feuille d'inscription aux activités.

En cas de prise en charge par les parents ou une autre personne, indiquer les coordonnées (obligatoire).

Nom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### DROIT A L'IMAGE

J'autorise mon fils(e) à :

- Etre photographié
- Etre publié (site internet, commune, Yonne Républicaine, Facebook)
- Etre affiché

Nom du signataire  
Fait à Héry, le

Signature

# FICHE D'INSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

## NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

**Mardi et Vendredi de 15H à 16H30**

**Les nouvelles activités périscolaires (NAP) sont programmées  
le MARDI et VENDREDI de 15h00 à 16h30.**

### ECOLE MATERNELLE

**Le mardi**, des activités autour d'un projet seront proposées. L'enfant inscrit a obligation de participer à l'activité choisie durant toute la séquence (c'est-à-dire entre chaque période de vacances).

**Le vendredi**, des activités autour d'un projet seront proposées. L'enfant inscrit a obligation de participer à l'activité choisie durant toute la séquence (c'est-à-dire entre chaque période de vacances).

*Ces choix sont à faire au moment de l'inscription avant chaque vacance pour la séquence suivante (ex : choix en juin pour la séquence « de septembre à la toussaint », choix en octobre pour la séquence « toussaint à Noël », ...)*

### ECOLE ELEMENTAIRE

**Le mardi**, l'enfant découvrira des activités différentes à travers les ateliers proposés par les animateurs. L'enfant inscrit a obligation de participer aux activités.

**Le vendredi**, des activités autour d'un projet seront proposées. L'enfant inscrit a obligation de participer à l'activité choisie durant toute la séquence (c'est-à-dire entre chaque période de vacances).

*Ces choix sont à faire au moment de l'inscription avant chaque vacance pour la séquence suivante (ex : choix en juin pour la séquence « de septembre à la toussaint », choix en octobre pour la séquence « toussaint à Noël », ...)*